

Fonds équilibré canadien Portland – série A

Conseils en placements Portland inc.

au 17 avril 2020

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série A du Fonds équilibré canadien Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre représentant, communiquez avec Conseils en placements Portland inc. (le « gestionnaire ») au 1-888-710-4242, par courriel à info@portlandic.com, ou visitez le site www.portlandic.com.

Avant d'investir dans un fonds, songez à la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu			
Code du Fonds :	PTL300/PTL305/PTL310	Gestionnaire du Fonds :	Conseils en placements Portland inc.
Date de création du fonds :	31 octobre 2012	Gestionnaire de portefeuille :	Conseils en placements Portland inc.
Valeur totale au 28 février 2020 :	12 039 485 \$	Placement minimal :	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,83 %		
Dans quoi le Fonds investit-il?			
L'objectif du Fonds est de procurer des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenu et de gains en capital, principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de participation canadiens. Le Fonds cherche à procurer un revenu et une croissance du capital, tout en atténuant la volatilité des actions, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions, de certificats américains d'actions étrangères, de titres à revenu fixe, d'actions privilégiées, d'options et de fonds négociés en bourse. Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers d'une manière compatible avec son objectif de placement.			
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 28 février 2020. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.			
10 principaux placements (28 février 2020)		Répartition des placements (28 février 2020)	
1.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	27,1 %	
2.	Magna International Inc.	9,3 %	
3.	Citigroup Inc.	9,2 %	
4.	Banque Royale du Canada	7,9 %	
5.	La Banque de Nouvelle-Écosse	7,7 %	
6.	La Banque Toronto-Dominion	7,7 %	
7.	Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,6 %	
8.	Walgreens Boots Alliance, Inc.	7,0 %	
9.	The Goldman Sachs Group, Inc.	6,5 %	
10.	SoftBank Group Corp.	3,6 %	
Les 10 principaux titres forment 93,6 % du Fonds			
Total des placements	15		
		Secteurs	
		Finance	50,3 %
		Autres actifs (passifs) nets	19,3 %
		Fonds négociés en bourse	10,5 %
		Consommation, discrétionnaires	9,3 %
		Biens de consommation de base	7,0 %
		Services de communication	3,6 %
		Placements	
		Actions canadiennes	42,5 %
		Actions américaines	24,1 %
		Autres actifs (passifs) nets	19,3 %
		Titre à revenu fixe canadiens	10,5 %
		Titres étrangers	3,6 %
Quel est le degré de risque?		Risque	
La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.		Le gestionnaire classe la volatilité de ce Fonds comme étant de faible à moyenne . Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.	

Fonds équilibré canadien Portland – série A

Conseils en placements Portland inc.

au 17 avril 2020

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.



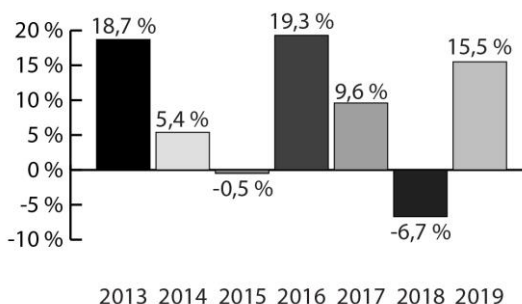
Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans son prospectus simplifié.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série A du Fonds depuis sept ans, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements d'une année à l'autre

Ce graphique indique le rendement des parts de série A pour les sept dernières années. La valeur du Fonds a baissé deux fois pendant les sept dernières années. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques du Fonds par le passé. Cela n'indique cependant pas quelle sera la performance future du Fonds.



Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas

Ce tableau indique les meilleurs et les pires rendements des parts de série A du Fonds sur trois mois pendant les six dernières années civiles au 28 février 2020. Les meilleurs et les pires rendements de trois mois pourront être différents à l'avenir. Voyez combien de pertes vous pouvez vous permettre d'absorber pendant une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
Meilleur rendement	8,9 %	12/30/2016	La valeur de votre placement augmenterait à 1 089 \$
Pire rendement	-6,9 %	12/31/2018	La valeur de votre placement baisserait à 931 \$


Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de série A du Fonds a atteint 7,4 % depuis son lancement. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans des parts de série A du Fonds depuis son lancement, votre placement vaudrait 1 692 \$ au 28 février 2020.

À qui ce Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent la croissance de leur capital à long terme avec des placements dans des actions et des valeurs à revenu fixe canadiennes;
- acceptent certaines variations de rendement;
- investissent à moyen et long terme.

 N'investissez pas dans ce Fonds si vous avez besoin d'une source de revenus stables.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous rapporte un fonds, notamment sur votre quote-part des gains du Fonds, ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de votre placement. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que déteniez ou non les titres du Fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds a réalisés (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). En règle générale, vous ne payez aucun impôt sur les placements détenus dans un régime enregistré d'épargne-retraite, un compte d'épargne libre d'impôt et autres régimes enregistrés.

Si vous ne détenez pas votre placement dans un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des gains du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, qu'ils vous aient été versés en espèces ou qu'ils aient été réinvestis. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.

Fonds équilibré canadien Portland – série A

Conseils en placements Portland inc.

au 17 avril 2020

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds, séries et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Lorsque vous achetez des parts de série A du Fonds, vous devez choisir une option de frais d'acquisition. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

Option de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Option frais d'acquisition initiaux	0 % à 6 % du montant que vous achetez	0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ achetée	<ul style="list-style-type: none"> Vous négociez avec la société de votre courtier le taux de commission que vous paierez lors de l'achat de parts. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant que vous achetez. La commission est versée à la société de votre courtier.
Option frais d'acquisition reportés	Si vous vendez/échangez : au cours de la 1 ^{re} année 6,0 % au cours de la 2 ^e année 5,5 % au cours de la 3 ^e année 5,0 % au cours de la 4 ^e année 4,5 % au cours de la 5 ^e année 4,0 % au cours de la 6 ^e année 3,5 % par la suite néant	0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ du coût original de votre placement	<ul style="list-style-type: none"> Les frais d'acquisition reportés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu/échangé et correspondent à un pourcentage du prix initial du placement vendu/échangé. Lorsque vous investissez dans le Fonds, le gestionnaire verse à la société de votre courtier une commission correspondant à 5 % du montant investi. Si vous vendez/échangez des parts, les frais d'acquisition reportés sont remis au gestionnaire. Vous pouvez vendre/échanger jusqu'à 10 % de vos parts chaque année sans frais d'acquisition reportés. Vous ne pouvez reporter une partie inutilisée de ce montant. Vous ne pouvez vous prévaloir de ce droit de rachat sans frais si vous demandez le rachat/l'échange de la totalité de vos parts achetées aux termes de cette option. Vous pouvez substituer à vos parts des parts de la même série d'un autre fonds que nous offrons sans frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition reportés des nouvelles parts est établi selon la date d'achat des parts initiales.
Option frais d'acquisition réduits	Si vous vendez/échangez : au cours des 18 premiers mois 3,0 % entre le 18 ^e et le 36 ^e mois 2,5 % par la suite néant	0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ du coût original de votre placement	<ul style="list-style-type: none"> Les frais d'acquisition réduits sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu/échangé et correspondent à un pourcentage du prix initial du placement vendu/échangé. Lorsque vous investissez dans le Fonds, le gestionnaire verse à la société de votre courtier une commission correspondant à 2,5 % du montant investi. Si vous vendez/échangez des parts, les frais d'acquisition réduits sont remis au gestionnaire. Vous pouvez vendre/échanger jusqu'à 10 % de vos parts chaque année sans frais d'acquisition réduits. Vous ne pouvez reporter une partie inutilisée de ce montant. Vous ne pouvez vous prévaloir de ce droit de rachat sans frais si vous demandez le rachat/l'échange de la totalité de vos parts achetées aux termes de cette option. Vous pouvez substituer à vos parts des parts de la même série d'un autre fonds que nous offrons sans frais d'acquisition réduits. Le barème des frais d'acquisition réduits des nouvelles parts est établi selon la date d'achat des parts initiales.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2019, les frais de la série étaient de 2,85 % de sa valeur. Cela correspond à 29 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

Fonds équilibré canadien Portland – série A
Conseils en placements Portland inc.

au 17 avril 2020

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	2,83 %
Ratio des frais de transactions (RFT) Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,02 %
Frais du Fonds	2,85 %

Autres renseignements sur les commissions de suivi

Les commissions de suivi sont des commissions répétitives. Elles sont payées aussi longtemps que vous détenez le Fonds. Elles sont liées aux services et/ou aux conseils que vous donnent votre représentant et/ou une société de courtage. Le gestionnaire paie les commissions de suivi à la société de votre courtier. Elles sont versées à même les frais de gestion du Fonds et basées sur la valeur de votre placement. Leur taux dépend de l'option de souscription que vous avez choisie.

Option de souscription	Montant des commissions de suivi	
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)
Option frais d'acquisition initiaux	1,0 % de la valeur de votre placement	10,00 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie
Option frais d'acquisition reportés	0,50 % de la valeur de votre placement pour les six premières années et jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement par la suite	5,00 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie pour les six premières années et 10,00 \$ par année pour chaque année suivante
Option frais d'acquisition réduits	0,50 % de la valeur de votre placement pour les trois premières années et jusqu'à 1,0 % de la valeur de votre placement annuellement par la suite	5,00 \$ par année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie pour les trois premières années et 10,00 \$ par année pour chaque année suivante

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/d'échange	La société de votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution ou d'un échange, frais que vous négociez avec la société de votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec le gestionnaire, votre représentant ou la société de votre courtier. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Conseils en placements Portland inc.

1375 Kerns Road, Suite 100
 Burlington (Ontario) L7P 4V7
 Appel sans frais : 1-888-710-4242

Courriel : info@portlandic.com

Site Web : www.portlandic.com

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds d'investissement, veuillez consulter la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.securities-administrators.ca.

Fonds équilibré canadien Portland – série F

Conseils en placements Portland inc.

au 17 avril 2020

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série F du Fonds équilibré canadien Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre courtier, communiquez avec Conseils en placement Portland inc. (le « gestionnaire ») au 1-888-710-4242 ou transmettez-lui un courriel à info@portlandic.com ou visitez le site www.portlandic.com.

Avant d'investir dans un fonds, songez à la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu		Gestionnaire du Fonds :	Conseils en placements Portland inc.
Code du Fonds :	PTL002	Gestionnaire de portefeuille :	Conseils en placements Portland inc.
Date de création du fonds :	31 octobre 2012	Placement minimal :	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)
Valeur totale au 28 février 2020 :	12 039 485 \$		
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,69 %		

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenu et de gains en capital, principalement par des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de titres de participation canadiens. Le Fonds cherche à procurer un revenu et une croissance du capital, tout en atténuant la volatilité des actions, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions, de certificats américains d'actions étrangères, de titres à revenu fixe, d'actions privilégiées, d'options et de fonds négociés en bourse. Le Fonds peut investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers d'une manière compatible avec son objectif de placement.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 28 février 2020. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

10 principaux placements (28 février 2020)

1.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	27,1 %
2.	Magna International Inc.	9,3 %
3.	Citigroup Inc.	9,2 %
4.	Banque Royale du Canada	7,9 %
5.	La Banque de Nouvelle-Écosse	7,7 %
6.	La Banque Toronto-Dominion	7,7 %
7.	Banque Canadienne Impériale de Commerce	7,6 %
8.	Walgreens Boots Alliance, Inc.	7,0 %
9.	The Goldman Sachs Group, Inc.	6,5 %
10.	SoftBank Group Corp.	3,6 %

Les 10 principaux titres forment 93,6 % du Fonds

Total des placements	15
-----------------------------	-----------

Répartition des placements (28 février 2020)

Secteurs	
Finance	50,3 %
Autres actifs (passifs) nets	19,3 %
Fonds négociés en bourse	10,5 %
Consommation, discrétionnaires	9,3 %
Biens de consommation de base	7,0 %
Services de communication	3,6 %
Placements	
Actions canadiennes	42,5 %
Actions américaines	24,1 %
Autres actifs (passifs) nets	19,3 %
Titres à revenu fixe canadiens	10,5 %
Titres étrangers	3,6 %

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.

Risque

Le gestionnaire classe la volatilité de ce Fonds comme étant de **faible à moyenne**.

Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.

Fonds équilibré canadien Portland – série F

Conseils en placements Portland inc.

au 17 avril 2020

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.



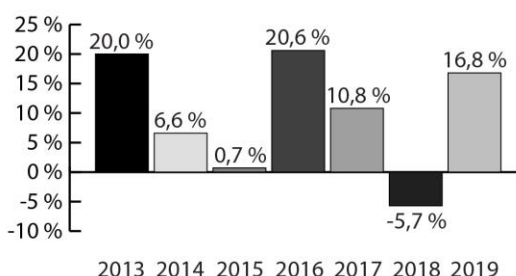
Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans son prospectus simplifié.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série F du Fonds depuis sept ans, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements d'une année à l'autre

Ce graphique indique le rendement des parts de série F pour les sept dernières années. La valeur du Fonds a baissé une fois pendant les sept dernières années. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques du Fonds par le passé. Cela n'indique cependant pas quelle sera la performance future du Fonds.



Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas

Ce tableau indique les meilleurs et les pires rendements des parts de série F du Fonds sur trois mois pendant les six dernières années civiles au 28 février 2020. Les meilleurs et les pires rendements pourront être différents à l'avenir. Voyez combien de pertes vous pouvez vous permettre d'absorber pendant une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
Meilleur rendement	9,2 %	12/30/2016	La valeur de votre placement augmenterait à 1 092 \$
Pire rendement	-6,6 %	12/31/2018	La valeur de votre placement baisserait à 934 \$


Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de série F du Fonds a atteint 8,6 % depuis son lancement. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans des parts de série F du Fonds depuis son lancement, votre placement vaudrait 1 837 \$ au 28 février 2020.

À qui ce Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent la croissance de leur capital à long terme avec des placements dans des actions et des valeurs à revenu fixe canadiennes;
- acceptent certaines variations de rendement;
- investissent à moyen et long terme.

 N'investissez pas dans ce Fonds si vous avez besoin d'une source de revenus stables.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous rapporte un fonds, notamment sur votre quote-part des gains du Fonds, ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de votre placement. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que déteniez ou non les titres du Fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds a réalisés (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). En règle générale, vous ne payez aucun impôt sur les placements détenus dans un régime enregistré d'épargne-retraite, un compte d'épargne libre d'impôt et autres régimes enregistrés.

Si vous ne détenez pas votre placement dans un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des gains du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, qu'ils vous aient été versés en espèces ou qu'ils aient été réinvestis. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées

Fonds équilibré canadien Portland – série F

Conseils en placements Portland inc.

au 17 avril 2020

peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds, séries et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Au lieu de payer des frais de vente, vous payez une redevance à la société de votre courtier, qui est négociée entre vous et la société de votre courtier. Aucuns frais d'acquisition ne sont applicables à cette série du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2019, les frais de la série étaient de 1,71 % de sa valeur. Cela correspond à 17 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	1,69 %
Ratio des frais de transactions (RFT) Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,02 %
Frais du Fonds	1,71 %

Autres renseignements sur les commissions de suivi

Aucune commission de suivi n'est applicable à cette série du Fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/d'échange	La société de votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution ou d'un échange, frais que vous négociez avec la société de votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre courtier.
Frais de la série F	Vous pouvez payer une redevance, qui est négociée entre vous et la société de votre représentant et versée directement à la société de votre courtier. En général, les investisseurs qui achètent cette série du Fonds participent à un programme sur la base des frais admissibles auprès de la société de leur courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec le gestionnaire, votre représentant ou la société de votre courtier. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Conseils en placements Portland inc.

1375 Kerns Road, Suite 100
Burlington (Ontario) L7P 4V7
Appel sans frais : 1-888-710-4242

Courriel : info@portlandic.com

Site Web : www.portlandic.com

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds d'investissement, veuillez consulter la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.securities-administrators.ca.

**Fonds équilibré mondial Portland – série A
(Auparavant Fonds de revenu mondial Portland)**

Conseils en placements Portland inc.

au 17 avril 2020

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série A du Fonds équilibré mondial Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre représentant, communiquez avec Conseils en placements Portland inc. (le « gestionnaire ») au 1-888-710-4242, par courriel à info@portlandic.com, ou visitez le site www.portlandic.com.

Avant d'investir dans un fonds, songez à la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code du Fonds :	PTL531/PTL532/PTL533	Gestionnaire du Fonds :	Conseils en placement Portland inc.
Date de création du fonds :	19 décembre 2013*	Gestionnaire de portefeuille :	Conseils en placement Portland inc.
Valeur totale au 28 février 2020 :	5 099 650 \$	Distributions :	Distributions mensuelles de 5 % environ par année basées sur la VL de clôture de l'exercice précédent des séries de parts
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,47 %	Placement minimal :	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)

*Avis : Avant le 17 décembre 2013, le Fonds était un fonds à capital fixe dont les parts étaient offertes à la vente en vertu d'un prospectus daté du 25 janvier 2005.

Dans quoi le Fonds investit-il?

L'objectif du Fonds est de procurer des rendements total aux à long terme positifs, composés de revenu et de gains en capital, principalement per des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de participation mondiaux.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 28 février 2020. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.

10 principaux placements (28 février 2020)

1.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	24,3 %
2.	iShares MSCI World ETF	14,5 %
3.	iShares Canadian Short Term Bond Index ETF	11,2 %
4.	Brookfield Property Partners L.P.	4,8 %
5.	TransAlta Renewables Inc.	2,5 %
6.	Bunzl PLC	2,0 %
7.	Emera Incorporated, act. priv., série H, à taux fixe révisable	1,9 %
8.	Dufry AG	1,7 %
9.	Pembina Pipeline Corporation, act. priv., série 21, à taux fixe révisable	1,4 %
10.	Pembina Pipeline Corporation, act. priv., série 23, à taux fixe révisable	1,4 %

Les 10 principaux titres forment 65,7 % du Fonds

Total des placements	53
-----------------------------	-----------

Répartition des placements (28 février 2020)

Secteurs	
Fonds négociés en bourse	25,7 %
Autres actifs (passifs) nets	23,7 %
Services aux collectivités	15,8 %
Immobilier	10,6 %
Biens de consommation de base	10,3 %
Consommateur discrétionnaire	6,1 %
Matériaux	2,9 %
Industrie	2,0 %
Énergie	1,4 %
Santé	0,8 %
Finance	0,7 %

Pays	
États-Unis	32,4 %
Autres actifs (passifs) nets	23,7 %
Canada	23,7 %
Bermudes	8,7 %
Royaume-Uni	3,6 %
Suisse	2,8 %
Australie	2,1 %
Espagne	1,1 %
Irlande	1,0 %
Danemark	0,9 %

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité

Risque

Le gestionnaire classe la volatilité de ce Fonds comme étant de **faible à moyenne**.

Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.

**Fonds équilibré mondial Portland – série A
(Auparavant Fonds de revenu mondial Portland)**

Conseils en placements Portland inc.

au 17 avril 2020

changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.



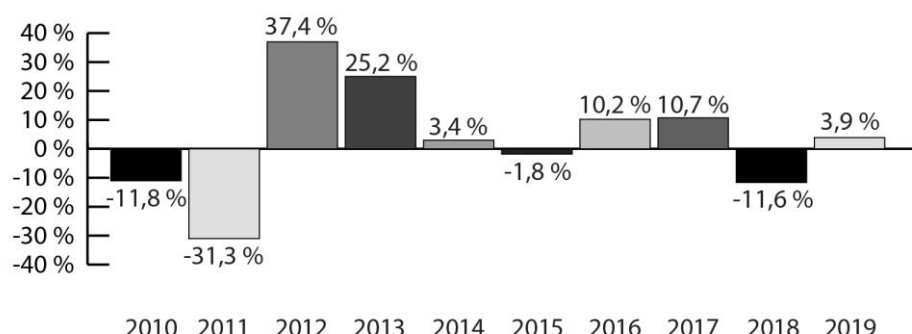
Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans son prospectus simplifié.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série A du Fonds depuis 10 ans, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements d'une année à l'autre

Ce graphique indique le rendement des parts de série A lors des 10 dernières années. La valeur du Fonds a baissé quatre fois pendant les 10 dernières années. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques du Fonds par le passé. Cela n'indique cependant pas quelle sera la performance future du Fonds.



Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas

Ce tableau indique les meilleurs et les pires rendements des parts de série A du Fonds sur trois mois pendant les 10 dernières années civiles au 28 février 2020. Les meilleurs et les pires rendements pourront être différents à l'avenir. Voyez combien de pertes vous pouvez vous permettre d'absorber pendant une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
Meilleur rendement	25,1 %	3/31/2012	La valeur de votre placement augmenterait à 1 251 \$
Pire rendement	-31,9 %	9/30/2011	La valeur de votre placement baisserait à 681 \$

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts de série A du Fonds a été de 1,9 % au cours des 10 dernières années. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans des parts de série A du Fonds il y a 10 ans, votre placement vaudrait 1 632 \$ au 28 février 2020.

À qui ce Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent la croissance de leur capital à long terme avec des placements dans des actions et valeurs à revenu fixe mondiales;
- acceptent certaines variations de rendement;
- investissent à moyen et long terme;
- désirent des distributions mensuelles stables.


Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous rapporte un fonds, notamment sur votre quote-part des gains du Fonds, ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de votre placement. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que déteniez ou non les titres du Fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds a réalisés (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). En règle générale, vous ne payez aucun impôt sur les placements détenus dans un régime enregistré d'épargne-retraite, un compte d'épargne libre d'impôt et autres régimes enregistrés.

**Fonds équilibré mondial Portland – série A
(Auparavant Fonds de revenu mondial Portland)**

Conseils en placements Portland inc.

au 17 avril 2020

 N'investissez pas dans ce Fonds si vous recherchez une croissance du capital avec une stratégie de placement en actions seulement.

Si vous ne détenez pas votre placement dans un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des gains du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, qu'ils vous aient été versés en espèces ou qu'ils aient été réinvestis. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série A du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds, séries et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Lorsque vous achetez des parts de série A du Fonds, vous devez choisir une option de frais d'acquisition. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

Option de souscription	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Option frais d'acquisition initiaux	0 % à 6 % du montant que vous achetez	0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ achetée	<ul style="list-style-type: none"> Vous négociez avec la société de votre courtier le taux de commission que vous paierez lors de l'achat de parts. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant que vous achetez. La commission est versée à la société de votre courtier.
Option frais d'acquisition reportés	Si vous vendez/échangez : au cours de la 1 ^{re} année 6,0 % au cours de la 2 ^e année 5,5 % au cours de la 3 ^e année 5,0 % au cours de la 4 ^e année 4,5 % au cours de la 5 ^e année 4,0 % au cours de la 6 ^e année 3,5 % par la suite néant	0 \$ à 60 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ du coût original de votre placement	<ul style="list-style-type: none"> Les frais d'acquisition reportés sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu/échangé et correspondent à un pourcentage du prix initial du placement vendu/échangé. Lorsque vous investissez dans le Fonds, le gestionnaire verse à la société de votre courtier une commission correspondant à 5 % du montant investi. Si vous vendez/échangez des parts, les frais d'acquisition reportés sont remis au gestionnaire. Vous pouvez vendre/échanger jusqu'à 10 % de vos parts chaque année sans frais d'acquisition reportés. Vous ne pouvez reporter une partie inutilisée de ce montant. Vous ne pouvez vous prévaloir de ce droit de rachat sans frais si vous demandez le rachat/l'échange de la totalité de vos parts achetées aux termes de cette option. Vous pouvez substituer à vos parts des parts de la même série d'un autre fonds que nous offrons sans frais d'acquisition reportés. Le barème des frais d'acquisition reportés des nouvelles parts est établi selon la date d'achat des parts initiales.
Option frais d'acquisition réduits	Si vous vendez/échangez : au cours des 18 premiers mois 3,0 % entre le 18 ^e et le 36 ^e mois 2,5 % par la suite néant	0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ du coût original de votre placement	<ul style="list-style-type: none"> Les frais d'acquisition réduits sont à taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu/échangé et correspondent à un pourcentage du prix initial du placement vendu/échangé. Lorsque vous investissez dans le Fonds, le gestionnaire verse à la société de votre courtier une commission correspondant à 2,5 % du montant investi. Si vous vendez/échangez des parts, les frais d'acquisition réduits sont remis au gestionnaire. Vous pouvez vendre/échanger jusqu'à 10 % de vos parts chaque année sans frais d'acquisition réduits. Vous ne pouvez reporter une partie inutilisée de ce montant. Vous ne pouvez vous prévaloir de ce droit de rachat sans frais si vous demandez le rachat/l'échange de la totalité de vos parts achetées aux termes de cette option. Vous pouvez substituer à vos parts des parts de la même série d'un autre fonds que nous offrons sans frais d'acquisition réduits. Le barème des frais d'acquisition réduits des nouvelles parts est établi selon la date d'achat des parts initiales.

**Fonds équilibré mondial Portland – série A
(Auparavant Fonds de revenu mondial Portland)**

Conseils en placements Portland inc.

au 17 avril 2020

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2019, les frais de la série étaient de 2,51 % de sa valeur. Cela correspond à 25 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	2,47 %
Ratio des frais de transactions (RFT) Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,04 %
Frais du Fonds	2,51 %

Autres renseignements sur les commissions de suivi

Les commissions de suivi sont des commissions répétitives. Elles sont payées aussi longtemps que vous détenez le Fonds. Elles sont liées aux services et/ou aux conseils que vous donnent votre représentant et/ou une société de courtage. Le gestionnaire paie les commissions de suivi à la société de votre courtier. Elles sont versées à même les frais de gestion du Fonds et basées sur la valeur de votre placement. Leur taux dépend de l'option de souscription que vous avez choisie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/d'échange	La société de votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution ou d'un échange, frais que vous négociez avec la société de votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec le gestionnaire, votre représentant ou la société de votre courtier. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Conseils en placements Portland inc.

1375 Kerns Road, Suite 100
Burlington (Ontario) L7P 4V7
Appel sans frais : 1-888-710-4242

Courriel : info@portlandic.com

Site Web : www.portlandic.com

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds d'investissement, veuillez consulter la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.securities-administrators.ca.

**Fonds équilibré mondial Portland – série F
(Auparavant Fonds de revenu mondial Portland)**

Conseils en placements Portland inc.

au 17 avril 2020

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série F du Fonds équilibré mondial Portland (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, demandez-le à votre représentant, communiquez avec Conseils en placements Portland inc. (le « gestionnaire ») au 1-888-710-4242, par courriel à info@portlandic.com, ou visitez le site www.portlandic.com.

Avant d'investir dans un fonds, songez à la façon dont le fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu			
Code du Fonds :	PTL010	Gestionnaire du Fonds :	Conseils en placement Portland inc.
Date de création du fonds :	19 décembre 2013*	Gestionnaire de portefeuille :	Conseils en placement Portland inc.
Valeur totale au 28 février 2020 :	5 099 650 \$	Distributions :	Distributions mensuelles de 5 % environ par année basées sur la VL de clôture de l'exercice précédent des séries de parts
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,35 %	Placement minimal :	250 \$ (initial), 50 \$ (supplémentaire)
*Avis : Avant le 17 décembre 2013, le Fonds était un fonds à capital fixe dont les parts étaient offertes à la vente en vertu d'un prospectus daté du 25 janvier 2005.			
Dans quoi le Fonds investit-il?			
L'objectif du Fonds est de procurer des rendements total aux à long terme positifs, composés de revenu et de gains en capital, principalement per des placements dans un portefeuille de titres à revenu fixe et de participation mondiaux.			
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 28 février 2020. Les placements du Fonds changeront au fil du temps.			
10 principaux placements (28 février 2020)		Répartition des placements (28 février 2020)	
1.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	24,3 %	
2.	iShares MSCI World ETF	14,5 %	
3.	iShares Canadian Short Term Bond Index ETF	11,2 %	
4.	Brookfield Property Partners L.P.	4,8 %	
5.	TransAlta Renewables Inc.	2,5 %	
6.	Bunzl PLC	2,0 %	
7.	Emera Incorporated, act. priv., série H, à taux fixe révisable	1,9 %	
8.	Dufry AG	1,7 %	
9.	Pembina Pipeline Corporation, act. priv., série 21, à taux fixe révisable	1,4 %	
10.	Pembina Pipeline Corporation, act. priv., série 23, à taux fixe révisable	1,4 %	
Les 10 principaux titres forment 65,7 % du Fonds			
Total des placements		53	
		Secteurs	
		Fonds négociés en bourse	25,7 %
		Autres actifs (passifs) nets	23,7 %
		Services aux collectivités	15,8 %
		Immobilier	10,6 %
		Biens de consommation de base	10,3 %
		Consommateur discrétionnaire	6,1 %
		Matériaux	2,9 %
		Industrie	2,0 %
		Énergie	1,4 %
		Santé	0,8 %
		Finance	0,7 %
		Pays	
		États-Unis	32,4 %
		Autres actifs (passifs) nets	23,7 %
		Canada	23,7 %
		Bermudes	8,7 %
		Royaume-Uni	3,6 %
		Suisse	2,8 %
		Australie	2,1 %
		Espagne	1,1 %
		Irlande	1,0 %
		Danemark	0,9 %

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.
Une façon d'évaluer le risque consiste à examiner à quel point le rendement du Fonds varie dans le temps. Cela s'appelle la « volatilité ». En général, le rendement des fonds ayant une plus forte volatilité

Risque

Le gestionnaire classe la volatilité de ce Fonds comme étant de **faible à moyenne**.
Ce classement se base sur l'amplitude des variations du rendement du Fonds pendant des années. Il n'indique pas quelle sera la volatilité à

**Fonds équilibré mondial Portland – série F
(Auparavant Fonds de revenu mondial Portland)**

Conseils en placements Portland inc.

au 17 avril 2020

changera plus dans le temps. Ils ont typiquement de plus fortes possibilités de perdre de l'argent et peuvent aussi offrir plus de chances de rendements supérieurs. Les fonds ayant une plus faible volatilité ont souvent des rendements plus faibles et des risques moindres de perdre de l'argent.

Aucune garantie

Comme la plupart des fonds d'investissement, le Fonds ne présente aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous investissez.

l'avenir. Ce classement peut changer. Un fonds avec un classement faible peut quand-même perdre de l'argent.



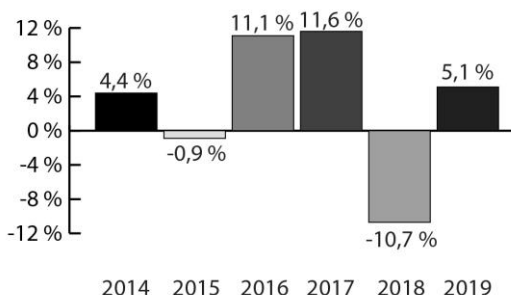
Pour de plus amples renseignements sur le degré de risque et les risques spécifiques pouvant affecter le rendement du Fonds, veuillez consulter l'intitulé « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans son prospectus simplifié.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette rubrique présente le rendement des parts de série F du Fonds depuis six ans, après déduction des frais. Les frais diminuent le rendement du Fonds.

Rendements d'une année à l'autre

Ce graphique indique le rendement des parts de série F pour les six dernières années. La valeur du Fonds a baissé deux fois pendant les six dernières années. La fourchette des rendements et la variation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer les risques du Fonds par le passé. Cela n'indique cependant pas quelle sera la performance future du Fonds.



Rendements de trois mois les plus hauts et les plus bas

Ce tableau indique les meilleurs et les pires rendements des parts de série F du Fonds sur trois mois pendant les cinq dernières années civiles au 28 février 2020. Les meilleurs et les pires rendements pourront être différents à l'avenir. Voyez combien de pertes vous pouvez vous permettre d'absorber pendant une courte période de temps.

	Rendement	3 mois au	Si vous avez investi 1 000 \$ en début de période
Meilleur rendement	8,8 %	5/31/2016	La valeur de votre placement augmenterait à 1 088 \$
Pire rendement	-11,8 %	12/31/2018	La valeur de votre placement baisserait à 822 \$


Rendement moyen

Le rendement moyen des parts de série F du Fonds a atteint 3,1 % depuis son lancement. Si vous aviez investi 1 000 \$ dans des parts de série F du Fonds depuis son lancement, votre placement vaudrait 1 212 \$ au 28 février 2020.

À qui ce Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent la croissance de leur capital à long terme avec des placements dans des actions et valeurs à revenu fixe mondiales;
- acceptent certaines variations de rendement;
- investissent à moyen et long terme;
- désirent des distributions mensuelles stables.

 N'investissez pas dans ce Fonds si vous recherchez une croissance du capital avec une stratégie de placement en actions seulement.

Un mot sur la fiscalité

En règle générale, vous devez payer de l'impôt sur toute somme que vous rapporte un fonds, notamment sur votre quote-part des gains du Fonds, ainsi que sur les gains en capital imposables réalisés au rachat de votre placement. Le montant de l'impôt que vous devez verser dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence, du fait que déteniez ou non les titres du Fonds dans un régime enregistré et du type de gains que le Fonds a réalisés (p. ex. des intérêts, des dividendes ou des gains en capital). En règle générale, vous ne payez aucun impôt sur les placements détenus dans un régime enregistré d'épargne-retraite, un compte d'épargne libre d'impôt et autres régimes enregistrés.

Si vous ne détenez pas votre placement dans un régime enregistré, vous recevrez un relevé d'impôt indiquant votre quote-part des gains du Fonds. Vous devez ajouter les montants qui y figurent à votre revenu, qu'ils vous aient été versés en espèces ou qu'ils aient été réinvestis. Vous devez calculer les gains en capital imposables découlant d'un rachat.

**Fonds équilibré mondial Portland – série F
(Auparavant Fonds de revenu mondial Portland)**

Conseils en placements Portland inc.

au 17 avril 2020

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais et charges que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série F du Fonds. Les frais et charges – y compris les commissions – sont différents pour chaque série d'un fonds et les différents fonds. Les commissions plus élevées peuvent influencer les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds, séries et placements à coût moindre qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Au lieu de payer des frais de vente, vous payez une redevance à la société de votre courtier, qui est négociée entre vous et la société de votre courtier. Aucuns frais d'acquisition ne sont applicables à cette série du Fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement de cette série du Fonds. Au 30 septembre 2019, les frais de la série étaient de 1,39 % de sa valeur. Cela correspond à 14 \$ environ sur chaque tranche de placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en % de la valeur de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) C'est le total des frais de gestion de la série (y compris les commissions de suivi) et des frais d'exploitation. Le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de la série. Si cela n'avait pas été le cas, le RFG aurait été plus élevé.	1,35 %
Ratio des frais de transactions (RFT) Il s'agit des frais de transactions afférents à cette série	0,04 %
Frais du Fonds	1,39 %

Autres renseignements sur les commissions de suivi

Aucune commission de suivi n'est applicable à cette série du Fonds.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts de cette série du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Jusqu'à 2 % du montant du rachat si vous vendez ou demandez une substitution dans un délai de 90 jours d'un achat. Ces frais sont versés au Fonds.
Frais de substitution/d'échange	La société de votre courtier peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur liquidative des parts ayant fait l'objet d'une substitution ou d'un échange, frais que vous négociez avec la société de votre courtier. Ces frais sont versés à la société de votre courtier.
Frais de la série F	Vous pouvez payer une redevance, qui est négociée entre vous et la société de votre courtier et versée directement à la société de votre courtier. En général, les investisseurs qui achètent cette série du Fonds participent à un programme sur la base des frais admissibles auprès de la société de leur courtier.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez prendre des mesures dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

Renseignements supplémentaires

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié du Fonds et d'autres documents d'information qui renferment des renseignements plus détaillés, communiquez avec le gestionnaire, votre représentant ou la société de votre courtier. Ces documents et l'aperçu du Fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Conseils en placements Portland inc.

1375 Kerns Road, Suite 100
Burlington (Ontario) L7P 4V7
Appel sans frais : 1-888-710-4242

Courriel : info@portlandic.com

Site Web : www.portlandic.com

Pour en savoir plus sur les placements dans les fonds d'investissement, veuillez consulter la brochure « **Comprendre les organismes de placement collectif** » disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.securities-administrators.ca.